POSTURE ET SAVOIR-FAIRE RH

Règlement européen sur l'IA en RH : qualifier ses usages, documenter et agir

Les outils d'intelligence artificielle se sont installés dans les pratiques RH sans décision centralisée. Tri de candidatures, aide à la rédaction, analyse d'entretiens, fonctions intégrées aux logiciels existants : personne ne sait précisément ce qui est utilisé ni sur quelles données. L'entreprise devrait pourtant être capable de l'expliquer. Une journée pour inventorier les usages, comprendre la logique du règlement européen sur l'intelligence artificielle appliquée aux processus RH puis engager la mise en conformité : classement des usages, information des personnes concernées et documentation à réunir.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 990 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables et chargés RH responsables des systèmes d'information RH et référents conformité associés au déploiement d'outils RH.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Recenser les usages d'intelligence artificielle présents dans les processus RH
- Situer ces usages au regard des niveaux de risque prévus par le règlement européen
- Identifier les obligations d'information des candidats et des salariés
- Organiser la supervision humaine des décisions assistées par un outil
- Réunir la documentation à conserver pour chaque usage
- Intégrer les exigences de conformité dans le choix d'un nouvel outil

03 Programme détaillé

M1 Cartographier ses usages d'IA

- Savoir ce qui fonctionne déjà
- Fonctions RH concernées du recrutement à la gestion des carrières
- Outils dédiés et fonctionnalités intégrées aux logiciels existants
- Données traitées et personnes concernées
- Méthode de recensement avec les équipes
- Atelier : Démarrage de l'inventaire des usages d'IA à partir des outils réellement employés par les participants.

M2 Comprendre les exigences applicables

- Classer avant de décider
- Logique de classement des usages par niveau de risque
- Usages RH particulièrement encadrés
- Répartition des responsabilités entre fournisseur et employeur
- Obligations d'information et de transparence
- À retenir : Un outil acheté sur étagère n'exonère pas l'employeur de ses obligations sur l'usage qu'il en fait.

M3 Se mettre en conformité

- Passer à l'action
- Organisation de la supervision humaine des décisions
- Rédaction des informations destinées aux candidats et aux salariés
- Documentation à constituer et à conserver
- Questions à poser aux éditeurs avant un achat
- Information des représentants du personnel
- Cas pratique : Analyse d'un outil de présélection de candidatures et définition des mesures à mettre en place.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 990 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr